

Thème

Le fils d'un exploitant agricole, âgé de 16 ans, peut-il conduire sur route un tracteur attelé d'une largeur de 2,55 m ? Un quad homologué "route" peut-il servir de véhicule d'accompagnement d'un convoi agricole ? Ces questions et bien d'autres sont le reflet des difficultés que rencontrent les conducteurs d'engins agricoles pour déterminer ceux qu'ils peuvent conduire, sur quelles voies et avec quelle signalisation.

Depuis la fin de l'agriculture attelée, tout a évolué très vite, les véhicules (en puissance, en vitesse, en largeur, ...), les voies de circulation notamment en terme de densité du trafic routier et les conducteurs au regard de leur formation.

Si les accidents de la voie publique mettant en cause des engins agricoles semblent peu fréquents, ils n'en sont pas moins graves pour les occupants des véhicules en cause. Et l'arrivée de nouveaux "outils" tels que les quads ne peut que diversifier les situations règlementées par le Code de la route.

Conduire un engin agricole est à l'évidence un acte responsable qui, dans le cadre d'une surveillance médicale réglementaire, prend une dimension particulière que les médecins du travail doivent apprécier.

A l'heure où la lutte contre l'insécurité routière est une priorité, la formation des jeunes professionnels est primordiale. Des méthodes innovantes ou inscrites dans la durée concourent à cette démarche.

Quant à l'obtention d'un permis spécifique pour conduire des engins agricoles, l'idée fait son chemin et des pays voisins ont franchit le pas. Ces expériences sont nécessairement riches d'enseignement.

Organisation

 **Institut National
de Médecine Agricole**

14 rue Auguste Comte - 37000 TOURS

Tél : 02 47 66 61 07

Fax : 02 47 66 08 28

Email : contact@inma.fr

Site : www.inma.fr



Colloque

Vendredi 1^{er} février 2008

Salle Polyvalente
des Halles
Place Gaston Pailhou
37000 Tours

Circulation et conduite des engins agricoles



Vendredi 1^{er} février 2008, matin

Modérateur

Monsieur Etienne JUNOD*Ingénieur sécurité, Responsable du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (Suisse)*

- 9h25 **Accueil - Introduction**
Monsieur Pierre LOUAULT, Vice-Président du Conseil Général d'Indre-et-Loire
Professeur Patrick CHOUTET, Président de l'INMA
- 9h35 **Introduction de la matinée**
Monsieur Etienne JUNOD
- 9h45 **Du véhicule à l'usage des voies en passant par le conducteur. Quelles évolutions ?**
Monsieur Jean-Bernard LECLERCQ, Chambre d'Agriculture d'Eure et Loir, Chartres
- 10h00 **Accidentologie des engins agricoles.**
Monsieur Dominique SCHAEFFNER, ORPMA, Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA), Bagnolet
- 10h15 **Les véhicules agricoles, des engins soumis à réglementation pour circuler.**
Monsieur René TISON, Direction Sécurité et Circulation Routières, Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, Paris
- 10h35 *Échanges avec la salle*
- 10h50 *Pause*
- 11h10 **Circulation des convois agricoles. Le point un an après la mise en application des nouvelles règles de signalisation.**
Monsieur Michel MASSON, Président du Bureau de Coordination du Machinisme Agricole, Paris
- 11h30 **De 25 à 40 km/h, quand les remorques prennent de la vitesse ...**
Monsieur Adrien RAIMOND, Secrétaire Général du Syndicat National des Constructeurs de Véhicules Agricoles, Paris
- 11h50 **De nouveaux engins. Circulation et conduite des quads.**
Monsieur Benoît MOREAU, ORPMA, CCMSA, Bagnolet
- 12h10 **Aptitude, autorisations, responsabilités.**
Monsieur Laurent BARON, Chef de projet Risque Routier, INRS, Paris
- 12h30 *Échanges avec la salle*
- 12H55 **Circulation et conduite des engins agricoles en Suisse**
Monsieur Etienne JUNOD
- 13H15 *Déjeuner*

Vendredi 1^{er} février 2008, après-midi

Modérateur

Monsieur Jean-Paul LARRAT*Ingénieur, Responsable de l'Observatoire des Risques Professionnels et du Machinisme Agricole (ORPMA), Caisse Centrale de Mutualité Sociale*

- 14h30 **Introduction de l'après-midi**
Monsieur Jean-Paul LARRAT
- 14h35 **Comment tracer le chemin de la sécurité... routière ?**
> **Des méthodes innovantes d'apprentissage de la conduite.**
Monsieur Didier BERTRAND, Conseiller en Prévention, Mutualité Sociale Agricole de Touraine, Blois
Monsieur Frédéric FOURMONT, Enseignant Formateur, Lycée viticole, Amboise
- 14h55 > **"10 de conduite". A la rencontre des établissements scolaires agricoles pour prévenir les accidents.**
Monsieur Marc LE BOTLAN, Direction des Risques Professionnels Agricoles - Prévention, Groupama S.A., Noisy-le-Grand
- 15h10 > **Découverte de l'accident**
Monsieur Henri THOUREAU, Chargé de mission sécurité routière, Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement, Blois
- 15h25 *Échanges avec la salle*
- 15h40 **Un permis pour conduire les engins agricoles. Un exemple venu d'ailleurs.**
Monsieur Leny BETTE, PréventAgri Formation, Ath (Belgique)
- 16h05 **Dimension psycho-comportementale de la conduite des engins agricoles.**
Monsieur Nicolas TRICOT, Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement (Cemagref), Antony
- 16h20 *Échanges avec la salle*
- 16h30 **Conclusion et évaluation**